

COMITÉ DES USAGERS DE L'HÔPITAL DE DOUARNENEZ
Membre de la Coordination nationale des hôpitaux et maternité de proximité

COMMUNIQUÉ

(prière de publier ou de diffuser)

Le mariage de la carpe et du lapin !

Le Comité des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez, réuni le 20 février, tient à faire connaître son indignation devant la mise en place d'une filière gériatrique de l'Ouest-Cornouaille, associant deux hôpitaux publics (Hôpital Michel Mazéas de Douarnenez et EPSM Gourmelen de Quimper) et un hôpital privé à but non lucratif (Hôtel-Dieu de Pont l'Abbé), à deux établissements privés (Centre de rééducation fonctionnelle de Tréboul et Clinique des Glénans à Bénodet) appartenant au groupe privé Orpea-Clinea.

Ce groupe, créé en France en 1989, a depuis racheté d'autres groupes ou sociétés dans plusieurs pays européens (Allemagne, Belgique, Autriche, Espagne, Italie, Suisse, Pologne). Le premier actionnaire de ce groupe est depuis 2013 un fonds de pension canadien; au moment où le Parlement européen vient d'approuver le CETA, traité de libre-échange avec le Canada, cela n'est pas fait pour nous rassurer. Coté en Bourse depuis 2002, ce groupe privé réalise des profits très importants obtenus au détriment de ses salariés et en bénéficiant de l'argent versé par les patients et par la Sécurité sociale. Le Comité des Usagers, membre de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, rejette la course à la rentabilité dans la gestion des hôpitaux publics et ne peut accepter que la santé devienne une marchandise pour le plus grand profit des trusts médicaux et de leurs actionnaires. Il demande qu'il soit mis fin à la filière ainsi créée, qui est un pas supplémentaire vers la privatisation de notre système de santé. Il demande que tous les moyens nécessaires soient donnés par les pouvoirs publics aux hôpitaux publics pour mettre en place une filière gériatrique qui réponde prioritairement aux besoins de la population, en faisant passer les besoins des usagers avant les gains d'un groupe privé, et l'intérêt général avant les intérêts particuliers.

Pour le Comité des Usagers de l'Hôpital, Yves Jardin (02.98.92.30.63)